

# en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photos  
Lauréate :  
Julie Favre-Romanens**



**Tentez votre chance et  
envoyez-nous  
vos clichés !**

numéro 45 – janvier 2025

## Moments forts

Vœux de notre Président

Votations fédérales  
du 9 février 2025

Présentation du nouveau  
Conseil communal

Augmentation de la cadence  
des bus SMC



**Noble —  
Contrée**  
COMMUNE



**Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,**

Nous voilà arrivés tous ensemble en 2025.

Une nouvelle année, qui marque également le début d'une nouvelle législature.

Noble-Contrée est désormais sortie de ses "couches" et chemine avec assurance vers son futur.

De nouvelles têtes vont intégrer le Conseil, y amenant leurs visions, leurs projets et leurs passions.

Elles font partie de cette catégorie de personnes prêtes à sacrifier leur temps libre afin d'œuvrer pour la collectivité. Merci à elles ainsi qu'à tous les citoyens actifs dans divers domaines.

Le début de l'année sera d'ailleurs éminemment politique en raison des élections cantonales. Symptôme de la vivacité politique de nos villages, plusieurs personnes issues de différents partis politiques ont fait acte de candidature afin de nous représenter à Sion.

L'année ne se résumera évidemment pas à ces joutes et se déclinera au rythme de vos projets et de vos passions, notamment portées par nos associations locales.

Je vous souhaite dès lors une merveilleuse année 2025 et me réjouis de vous rencontrer dans nos villages.

**Votre Président** Stéphane Ganzer

**Meilleurs vœux  
de santé et  
de bonheur  
pour 2025 !**



## Votations fédérales du 9 février 2025

Le dimanche 9 février 2025, les citoyens sont appelés à se prononcer sur l'unique objet fédéral suivant : initiative populaire "Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)".

Pour le vote par dépôt à la commune, l'urne est située au guichet d'accueil, installé dans l'ancienne Poste de Veyras. Vous pouvez vous y rendre durant les horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 8h à midi et le mercredi de 13h30 à 18h. Le vendredi 7

février 2025, le dépôt est aussi possible jusqu'à 17h.

Le jour du scrutin, il vous est également possible de vous rendre directement au bureau de vote. Ce dernier, situé au centre scolaire de Miège, sera ouvert le dimanche 9 février 2025 de 9h30 à 11h30. Les citoyens se présentent avec leur propre feuille de réexpédition.

Pour rappel, l'étiquette autocollante personnelle a été supprimée, toutefois vous devez continuer à signer votre feuille de réexpédition.

## Législature 2025-2028 Présentation du nouveau Conseil communal

Après avoir été élu l'automne dernier, notre nouveau Conseil communal a pris ses fonctions le 1er janvier 2025. Composé de sept membres, l'exécutif se concentre sur le développement stratégique de la commune et la gestion des projets.

Chaque élu est responsable d'un dicastère, qui ont été répartis comme tels :

- Stéphane Ganzer, Président : administration générale et finances
- Gaëlle Oggier, Vice-présidente : santé, social et culte

- Géraldine Pouget-Zufferey : sécurité, loisirs et institutions
- Daria Torrent : formation, culture et tourisme
- Arnaud Solioz : travaux publics, eaux et infrastructures
- Justin Métrailler : environnement, énergie et mobilité
- Mathieu Caloz : constructions, territoire, agriculture et patrimoine

Les conseillères et conseillers se réjouissent d'œuvrer pour la collectivité dans un climat de collaboration.



## Retour sur l'assemblée primaire du 9 décembre 2024

La dernière assemblée primaire de la législature a validé à l'unanimité le budget 2025 de notre commune. Malgré une hausse importante des charges cantonales en matière de formation, santé et social, une marge d'autofinancement de CHF 2,1 millions se dégage.

Les investissements projetés d'un montant de CHF 2,2 millions permettront de poursuivre le développement d'infrastructures de qualité. Le crédit d'engagement d'un million de francs pour l'aménagement d'un cabinet de médecins à Veyras a également été accepté à l'unanimité. Celui-ci ouvrira ses portes début 2026.

A cette même occasion, les conseillers Paul Berclaz, Grégoire Clavien et Jean-Claude Vocat ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement sans faille au sein du Conseil communal.



## Mobilité

### Augmentation de la cadence des bus SMC

Nous avons le plaisir de vous informer que notre commune est encore mieux desservie par les transports publics depuis le mois de décembre dernier.

En effet, la Compagnie SMC étend les horaires des bus desservant nos villages de Veyras, Miège et Venthône : la cadence à la demi-heure sera désormais assurée entre 6h et 20h !

Une bonne nouvelle pour les actuels pendulaires et qui pourrait encourager certains habitants à privilégier ce moyen de transport écologique.



## Fête patronale de la Saint-Sébastien à Venthône

La traditionnelle fête de la Saint-Sébastien se tiendra le dimanche 19 janvier 2025 à l'Eglise de Venthône. Les jubilaires de mariage (5, 10, 15, 20, 25 ans ou plus) seront célébrés lors de la messe patronale de 10h.

Pour faciliter l'organisation, les jubilaires peuvent s'annoncer auprès de M. Romain Fardel par téléphone 079 379 23 30 ou par e-mail à l'adresse grofardel@gmail.com d'ici au 13 janvier 2025.

A 11h, la Fanfare Union de Venthône défilera dans le village, puis un apéritif sera servi à la salle polyvalente de Venthône. Les personnes qui souhaitent participer au repas de midi peuvent également s'inscrire auprès de M. Fardel (CHF 30.- pour les adultes, CHF 15.- pour les enfants, boissons non comprises).

Dès 14h, les convives sont invités à partager un moment de convivialité autour d'un café et de jeux de sociétés.

## Gagnant du concours photos 2024

Le gagnant du concours photos 2024 de notre journal communal a été désigné. La photo qui a le plus enthousiasmé notre jury a été réalisée par Mme Marion Fachard, domiciliée à Veyras. Elle reçoit un bon cadeau à faire valoir dans un magasin de photographie de la région.

Le concours se poursuit cette année et nous attendons avec plaisir vos clichés dévoilant les beautés de Noble-Contrée à l'adresse e-mail communication@noble-contrée.ch .



# Les élèves de Noble-Contrée créent un musée éphémère à Venthône

Les Journées du Patrimoine ont eu lieu en novembre dernier à Venthône, pour le plus grand plaisir des élèves de Noble-Contrée et des visiteurs.

Située dans la maison Amoos à Venthône, l'exposition met en scène des objets liés aux us et coutumes d'autrefois, collectés par Ventona Nostra, association dédiée à la sauvegarde du patrimoine historique du village.

Le musée du Patrimoine, créé par et pour des enfants, est le fruit d'une action de médiation culturelle portée par Ventona Nostra, des bénévoles accompagnants, l'école avec quatre classes des trois villages de Noble-Contrée, leurs enseignants, la directrice Valérie Albrecht et Katia Boz Balmer, médiatrice culturelle de la commune et conservatrice du musée Olsommer.

Le véritable enjeu de cette aventure

collective a été la manière dont les élèves se sont appropriés ce projet participatif, avec enthousiasme et dans un esprit de co-construction.

Chacune des classes a rempli une mission muséale : les enfants de Venthône ont joué le rôle de commissaires en choisissant les objets à exposer, ceux de Veyras ont imaginé la scénographie, alors que la classe de Miège s'est chargée de guider les futurs visiteurs avec une vidéo d'introduction. Bravo les jeunes !



Dans l'exposition, la bénévole Elisabeth Métrailler échange avec des élèves.

## Actualités de nos commerces et sociétés

**Réouverture de l'Espace Terroir à Miège :** C'est avec plaisir que nous vous annonçons que l'Espace Terroir (œnothèque) situé en face du Relais Miégeois a rouvert ses portes depuis le 6 janvier dernier. Mme Anna Oertel vous y accueille les lundis et mardis de 15h à 23h et le mercredi de 8h à 23h. A la carte, vous trouverez un choix de vins de la région, ainsi que des bons petits plats. Ces horaires d'ouverture complètent ceux du restaurant du Relais Miégeois pour permettre de passer un moment convivial à Miège 7 jours sur 7.

**Salon de coiffure à Venthône :** Nous vous informons que le salon de coiffure géré par Mme Marie-Claude Bonvin à la Résidence Pré du Chêne à Venthône fermera ses portes à la fin mai 2025. Si vous connaissez des personnes intéressées à exploiter ce salon, notre administration se tient volontiers à disposition pour des informations complémentaires, par téléphone au 027 564 63 00, ou par e-mail à [administration@noble-contree.ch](mailto:administration@noble-contree.ch).

**Association du four à pain à Venthône :** Le projet du four à pain avance à grands pas. Sur un terrain situé à Anchettes, 160 arbustes ont été plantés pour créer une haie vive autour du futur champ cultivé par l'association. Il produira des céréales locales valorisées dans la fabrication du pain. L'association lance une phase de financement afin d'installer et mettre en fonction son four à pain. Les personnes et entreprises intéressées trouveront toutes les informations utiles sur le site [www.fourdelanoblecontree.ch](http://www.fourdelanoblecontree.ch).

### Agenda des manifestations

**17 janv. : Thé dansant,** Relais Miégeois

**19 janv. : Fête patronale de la Saint-Sébastien,** Eglise de Venthône

**24 janv. : Loto du FC Miège,** salle polyvalente de Miège

**9 fév. : Loto de la Fanfare Union de Venthône,** salle polyvalente de Venthône

**1, 2, 3 et 4 mars : Carnaval de Miège,** salle polyvalente de Miège

**9 mars : Concert annuel de la Fanfare Union de Venthône,** salle polyvalente de Venthône

**29 mars : Concert de l'Echo de Miège,** salle polyvalente de Miège

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à [communication@noble-contree.ch](mailto:communication@noble-contree.ch).

**noble-contree.ch**  
**f @noblecontree**  
**ig @noblecontree**  
**in Commune de Noble-Contrée**

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



**Impressum**  
 Tirage : 2'280 exemplaires  
 Prochaine parution : 10 février 2025  
 Délai de rédaction : 20 janvier 2025  
 Imprimerie : Schöchli, Sierre

